

"Procès verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 4 octobre 2012 :

Les adhérents et les membres de CANETOILES ont été régulièrement convoqués par lettre en date du 10 septembre 2012 à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à l'Hôtel du Port à Canet le jeudi 4 octobre à 18 heures.

Ordre du jour : modification des statuts demandée par la Préfecture.

Article 1. La dénomination de l'Association devient "CANETOILES - Ciné-club de Canet-en-Roussillon", affiliée à la Fédération des ciné-clubs de la Méditerranée, 5 passage Magrou à Béziers (34500).

Article 3. Le siège social est fixé chez le Président, André CARPENTIER, 29 rue du Jardin d'enfants à PERPIGNAN (66000).

Article 10. L'association est administrée par un Conseil d'Administration de 9 à 12 membres, élus pour 3 ans.

Article 16. Le Conseil d'Administration élit chaque année, au scrutin secret, un Bureau comprenant un Président, un Trésorier, un Secrétaire, un Trésorier adjoint et un Secrétaire adjoint.

Article 20. L'Assemblée entend les rapports sur la gestion du Conseil d'Administration, notamment sur la situation morale et financière de l'Association et le Vérificateur des comptes donne lecture de ses rapports de vérification.

Les modifications sont adoptées à l'unanimité par les 102 membres présents.

Le Président,

André CARPENTIER

La Secrétaire,

Nicole ARAOU